

DEBUT MARS A LOME Quelques échos des visites sur place

Début mars, le CSEL, en la personne de la secrétaire de notre Conseil d'Administration a pu se rendre à Lomé pour rencontrer nos associations partenaires le CAJED et l'APPEL et quelques autres organisations. Vous en trouverez ici quelques échos, avant-goût de ce qui sera présenté à notre Assemblée Générale le 26 mai.

La politique de prise en charge des enfants

Une des questions qui nous préoccupe depuis quelque temps est celle des critères utilisés par les associations togolaises pour prendre en charge les enfants qui « intègrent » les foyers. Y a-t-il eu des évolutions ? Quand nous parlons « d'enfants des rues », de qui parlons-nous ? Les enfants du CAJED et de l'APPEL ont toujours eu, statistiquement parlant, des profils différents, mais qu'en est-il aujourd'hui, dans un univers changeant et aussi avec l'expérience des difficultés rencontrées au jour le jour ?



Pour l'APPEL, par exemple, à sa création en 1981, la cible était les enfants en situation de rue. Puis la situation a évolué vers la prise en charge de situations à risque plus diversifiées, le CAJED prenant le relais, en quelque sorte, avec les enfants des rues, et notamment, au début, avec les enfants de la plage près de la frontière avec le Ghana. Actuellement, il y a à l'APPEL une procédure de recrutement qui a été formalisée : le groupe cible est l'ensemble des enfants victimes ou privés de prise en charge parentale, ce qui inclut des enfants en situation de rue. Le directeur estime qu'il ne faut pas qu'il y ait trop d'enfants avec de fortes difficultés pour

garder un certain équilibre. Cette année, l'APPEL a accueilli 12 nouveaux enfants, dont un en situation de rue et 2 ou 3 proches de celle-ci. Au total, l'APPEL accueille 29 enfants en interne (et prend en charge 32 externes).

L'accent est aussi mis sur la référence familiale et, s'il n'y en a pas, une famille d'accueil est recherchée. C'est ce qui s'est passé pour un enfant clairement en situation de rue, sans aucune famille, et pour deux jumeaux qui ont un père handicapé à la rue et dont la mère est décédée

Au CAJED, ce souci d'équilibrer les profils d'enfants est aussi très présent afin que le foyer puisse avoir une vie aussi harmonieuse que possible (ce qui n'empêche pas, bien sûr, des échecs et des abandons). Une référence familiale est aussi jugée nécessaire.

Que font-ils, comment vivent-ils au CAJED?

Voici l'emploi du temps d'un jour de semaine pour les enfants du foyer du CAJED. Le samedi, c'est la lessive et le dimanche, ceux qui le veulent vont à l'église. Quant à la télévision, c'est les vendredi et samedi soir, et pendant les congés.

Le foyer accueille actuellement 11 enfants entre 10 et 15 ans, entre les classes de CM1 et de 3°. Tous sont dans le même établissement à environ un quart d'heure à pied. La bibliothèque du CAJED est ouverte aux jeunes du quartier. Le nouveau foyer est plus spacieux, plus agréable. Son éloignement du centre de Lomé a des avantages, mais aussi des inconvénients (il faudrait une voiture pour les déplacements du coordonnateur)

Les encadrants

Au CAJED, l'équipe se compose toujours du Coordonnateur,



de l'encadrant qui habite sur place au foyer, de la cuisinière et du répétiteur qui vient deux fois par semaine.

La dernière hausse du salaire minimum, désormais fixé à 52 500 f CFA soit 80,03 € par mois, a conduit à une révision des salaires du personnel dans le budget 2025 du CAJED.

A l'APPEL, l'équipe permanente comporte, outre le Directeur, une adjointe, une secrétaire-comptable, deux encadreurs, deux cuisinières, une bibliothécaire, une femme de ménage. Une psychologue assure des vacances et le gardiennage est confié à une entreprise extérieure.

Les encadreurs travaillent six jours sur sept et sont là la nuit une semaine sur deux, par roulement. Le week-end, il y a toujours un encadreur.

Et des rencontres de jeunes

Ce séjour a été aussi l'occasion de rencontres notamment avec des externes qui ont quitté le foyer qui les hébergeait à 16 ans révolus et poursuivent leurs études ou ont entrepris un apprentissage. Ils sont toujours soutenus financièrement et suivis par les associations.

Une date à retenir : 26 mai

L'Assemblée générale du CSEL aura lieu lundi 26 mai 2025 à 18 heures à la Maison des Mines et des Ponts 270 rue Saint Jacques 75005 Paris.

Vous pouvez faire un don déductible au CSEL !

Notre action est utile ! Elle nécessite des ressources financières.

Alors, n'hésitez plus !

- En ligne simple et rapide <https://www.helloasso.com/associations/csel/collectes/Aide-aux-enfants-des-rues>
- Par chèque, à l'ordre du CSEL, à envoyer à CSEL 57 avenue Mahieu 94100 Saint Maur des Fossés
- Par prélèvement ou virement, nous contacter à contact@csel.fr ou par courrier et dans tous les cas, nous vous adresserons un reçu fiscal.